

22.06.2017 - 11:15 Uhr

## Allianz Suisse: petites bêtes, gros dégâts

Wallisellen (ots) -

Les morsures de martres et d'autres animaux occasionnent chaque années aux véhicules plusieurs millions de francs de dégâts. En 2016, Allianz Suisse a enregistré à elle seule plus de 11 000 sinistres, pour une charge globale de quelque CHF 4,5 millions. Les statistiques des sinistres révèlent que les martres sont particulièrement actives en juin, dans les cantons de Schaffhouse, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et du Jura.

Elles font feu de tout caoutchouc: les martres et autres rongeurs occasionnent chaque années aux véhicules plusieurs millions de francs de dommages. L'an dernier, ces charmants petits animaux se sont fait les dents 11 070 fois sur des véhicules de clients Allianz, et occasionné quelque CHF 4,5 millions de dégâts. Le dommage moyen s'établit ainsi à CHF 400.- par véhicule: du point de vue de l'assurance, les martres ont des goûts de luxe. Les dommages peuvent coûter encore plus cher si les animaux s'en prennent à la durite du liquide de refroidissement et que le moteur, en surchauffe, tombe en panne.

### Une bousculade déclenchée par un réflexe défensif

Près de 80% des sinistres sont dus à des martres, et plus précisément à des fouines. Mais pourquoi ces rongeurs apprécient-ils tant les flexibles des voitures? Les fouines sont des animaux solitaires, territoriaux et actifs la nuit. Elles marquent leur territoire au moyen de sécrétions odorantes afin de tenir à l'écart leurs congénères du même sexe. Elles utilisent le volume creux des compartiments moteur comme autant de refuges et de lieux de repos, et aiment les marquer par leur propre signature olfactive. Si une voiture olfactivement marquée est stationnée dans un territoire déjà occupé, cette présence déclenche un réflexe défensif agressif chez la fouine «maîtresse des lieux». «Cette agressivité peut se traduire par de véritables attaques de morsures autour du marquage olfactif», explique Markus Deplazes, responsable Sinistres d'Allianz Suisse.

### Haute saison de mars à septembre

La haute saison des dommages causés par les martres s'étend de fin mars à fin septembre. Cette période correspond à la saison des amours pour ces animaux. Ils deviennent alors plus agressifs et s'en prennent aux câbles d'allumage et à toute pièce en caoutchouc. Les statistiques des sinistres d'Allianz Suisse le confirment: l'an dernier, les martres ont été particulièrement actives en juin (1229 sinistres), en mai (1210 sinistres), en avril (1087 sinistres), puis en mars (957 sinistres). Mais les propriétaires de voitures ne sont pas pour autant à l'abri de morsures en hiver, puisqu'Allianz Suisse enregistre en moyenne 800 cas durant les mois correspondants.

### Schaffhouse, le canton le plus fréquemment touché

Le risque pour un propriétaire automobile de subir des morsures de martres est le plus élevé dans le canton de Schaffhouse. Si l'on en croit les statistiques d'Allianz Suisse, la fréquence des sinistres, c'est-à-dire le nombre de cas par rapport aux véhicules assurés, s'y monte à 2,73%. Viennent ensuite les cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures (2,53%), du Jura (2,48%), de Thurgovie (2,35%) puis de Glaris (2,34%). C'est à Genève (0,59%), en Valais (0,49%) et à Obwald (0,3%) que les martres se montrent les moins gourmandes. Selon les statistiques toujours, les automobilistes qui habitent en altitude ont moins de risques de voir leur véhicule pris pour cible par les martres, celles-ci ne vivant en général que jusqu'en moyenne altitude.

### Dommages pris en charge par la casco partielle

Il n'existe pas de protection infaillible contre les morsures de martres. Le propriétaire automobile qui constate la présence de ces rongeurs dans son quartier ou en découvre des traces dans son véhicule devrait confier le nettoyage du compartiment moteur à un spécialiste. Car les martres réagissent de manière très agressive aux odeurs de leurs congénères. De plus, il peut faire installer des équipements qui permettent de cloisonner le compartiment moteur de manière à empêcher les martres de s'y engouffrer et d'accéder aux câbles et tuyaux. De même, il est possible de gainer les flexibles et les câbles au moyen de tuyaux flexibles en plastique dur. Ce dernier, cependant, ne doit en aucun cas entrer en contact avec des éléments chauds du moteur. Précisons encore que les gaines ne permettent de protéger que les câbles et les flexibles, mais pas les manchons en caoutchouc, ni

les tapis d'isolation. Pour se prémunir contre les conséquences financières des morsures de martres, Allianz recommande systématiquement de souscrire une assurance casco partielle pour son véhicule. Celle-ci prend en charge les dommages dus aux morsures de martres à concurrence de la limite du dommage total.

Contact:

Hans-Peter Nehmer  
téléphone: 058 358 88 01  
e-mail: [hanspeter.nehmer@allianz.ch](mailto:hanspeter.nehmer@allianz.ch)

Bernd de Wall  
téléphone: 058 358 84 14  
e-mail: [hanspeter.nehmer@allianz.ch](mailto:hanspeter.nehmer@allianz.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100804029> abgerufen werden.